



Centre de Vie Enfantine  
MalleyPrairie

# Ligne pédagogique institutionnelle

Accueil en collectivité d'enfants  
dès la naissance jusqu'à l'entrée à l'école

Établie par Anne-Lise Dell'Eva, Directrice  
Barbara Gerber et Carine Baud-Sellie  
Adjointes de direction, 2019

# Table des matières

<b>Présentation de l'institution .....</b>	<b>4</b>
Le Centre d'accueil MalleyPrairie (CAMP) .....	4
Le CPAle .....	4
Les services généraux.....	4
Le CVE MalleyPrairie .....	4
Le mandat du CVE .....	4
La mission du CVE.....	5
La Direction .....	6
Le financement.....	6
Les équipes éducatives.....	7
L'éducateur-trice référent-e .....	7
Colloques .....	7
Personnel de maison.....	8
Cuisine .....	8
<b>Introduction.....</b>	<b>9</b>
Les valeurs du CVE.....	9
Valeurs .....	9
Le respect .....	10
Écouter et partager .....	10
Être rassuré - sentiment de sécurité.....	10
Se sentir bien et être en confiance.....	10
Indépendance, autonomie.....	11
Découverte et plaisir .....	11
<b>Accueil.....</b>	<b>12</b>
Socialisation .....	12
Adaptation.....	12
<b>Accueil des parents et de leurs enfants.....</b>	<b>13</b>
Les séparations.....	13
Les retrouvailles.....	13
Les passages – semaine du sac .....	13
<b>L'enfant et les activités .....</b>	<b>15</b>
Activités .....	15
Jeux libres.....	15
Activités d'éveil.....	15
Activités motrices .....	16
Youp'là bouge.....	16
Les activités à l'extérieur .....	16

<b>L'enfant et ses besoins primaires .....</b>	<b>17</b>
Les repas.....	17
Régimes alimentaires.....	17
Santé, hygiène et soins .....	17
La sieste.....	18
Règles et limites.....	18
L'objet transitionnel.....	18
Être reconnu et valorisé.....	19
<b>Inclusion d'un enfant à besoins particuliers .....</b>	<b>20</b>
<b>Relation avec les parents.....</b>	<b>21</b>
Collaboration avec les parents.....	21
À chaque famille sa place.....	21
Accueil spécifique des enfants séjournant au Centre d'accueil MalleyPrairie .....	21
<b>Prévention et travail en partenariat avec des personnes ressources .....</b>	<b>23</b>
<b>Protocoles.....</b>	<b>24</b>
Protocole incendie .....	24
Premier secours et protocole accidents.....	24
<b>Modèles de référence .....</b>	<b>25</b>
<b>Les 10 principaux Droits de l'enfant.....</b>	<b>26</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>27</b>

## Présentation de l'institution

La Fondation MalleyPrairie est une institution de droit privé au sens des articles 80 et suivants du code civil suisse. Elle est inscrite au registre de commerce depuis le 30 septembre 1985. Son but est d'intervenir en faveur de victimes de violence de couple ou au sein de la famille. Elle comprend plusieurs secteurs d'activités :

### Le Centre d'accueil MalleyPrairie (CAMP)

- Accueille en hébergement d'urgence et offre un soutien ambulatoire aux femmes victimes de violence dans le couple et la famille, ainsi qu'à leurs enfants.

### Le CPAle

- Offre une écoute et un suivi spécialisé aux auteurs-es de violence dans un but de prévention.
- Propose une aide concrète pour trouver des alternatives à la violence.

### Les services généraux

- Gèrent la comptabilité, le budget des différentes structures de la Fondation MalleyPrairie.

### Le CVE MalleyPrairie

- Est un lieu d'accueil de la petite enfance ouvert aux enfants domiciliés sur la Commune de Lausanne, prioritairement dans le quartier de Malley et ses environs. L'autorisation du SPJ est de 115 enfants à plein temps dès la fin du congé maternité jusqu'au terme de la 2P.

### Le mandat du CVE

Le mandat confié au CVE MalleyPrairie par la Fondation est d'offrir des prestations socio-éducatives et un accueil de qualité, sécurisant et stimulant, tenant compte des besoins des enfants vivant en collectivité.

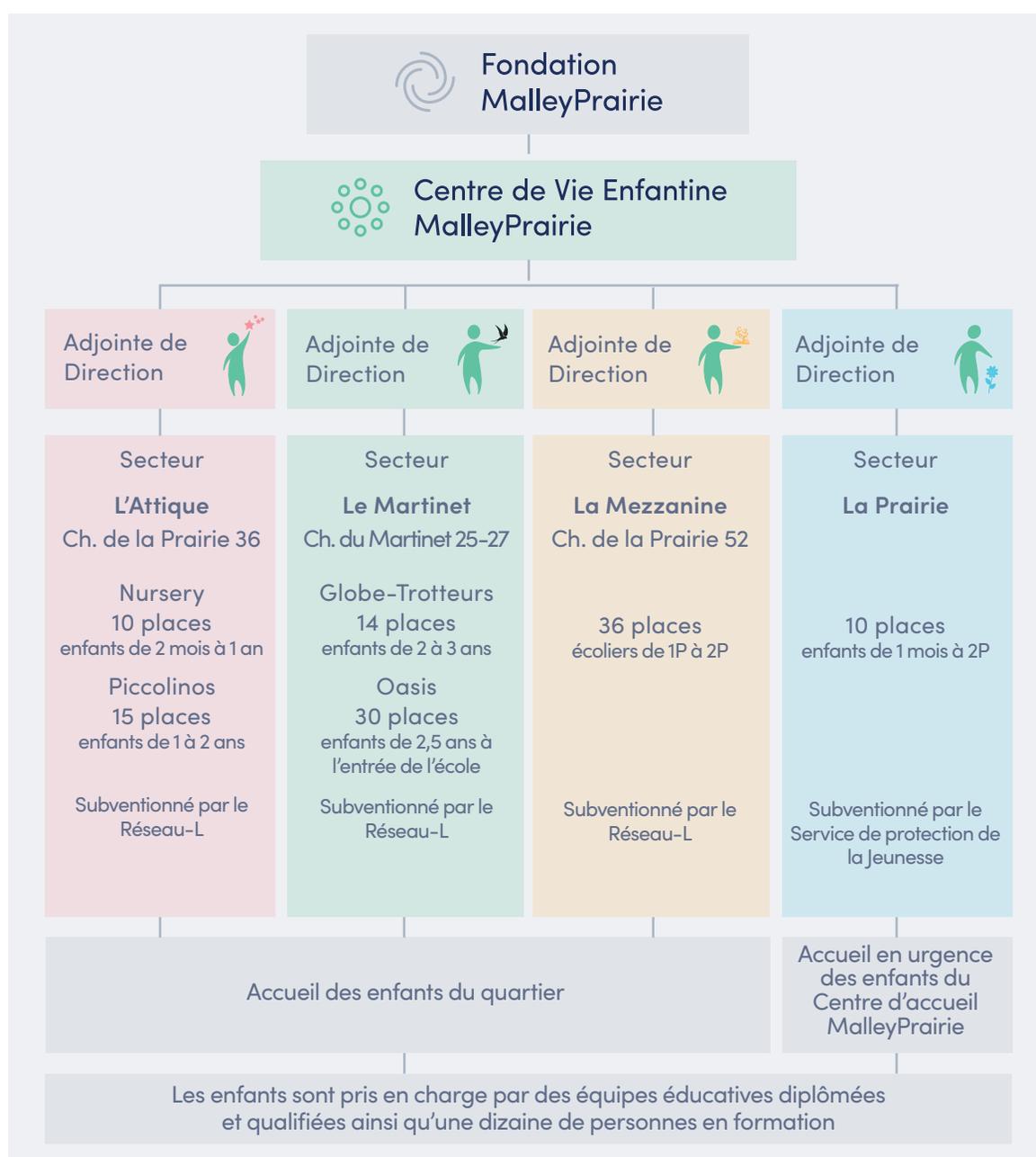
Des professionnels-les qualifiés-es considèrent le besoin et le bien-être de l'enfant et chacun est accueilli avec respect et sans distinction.

## La mission du CVE

Le CVE est partenaire de la famille avec laquelle il collabore pour le bien-être des enfants.

La vie en groupe permet à l'enfant de développer des compétences relationnelles, sociales et cognitives - en particulier par le jeu - de découvrir, d'explorer, d'imiter et d'exprimer ses potentialités créatives et relationnelles.

Les prestations socio-éducatives offertes permettent aux parents d'envisager la continuité de leur responsabilité éducative avec sérénité et confiance.



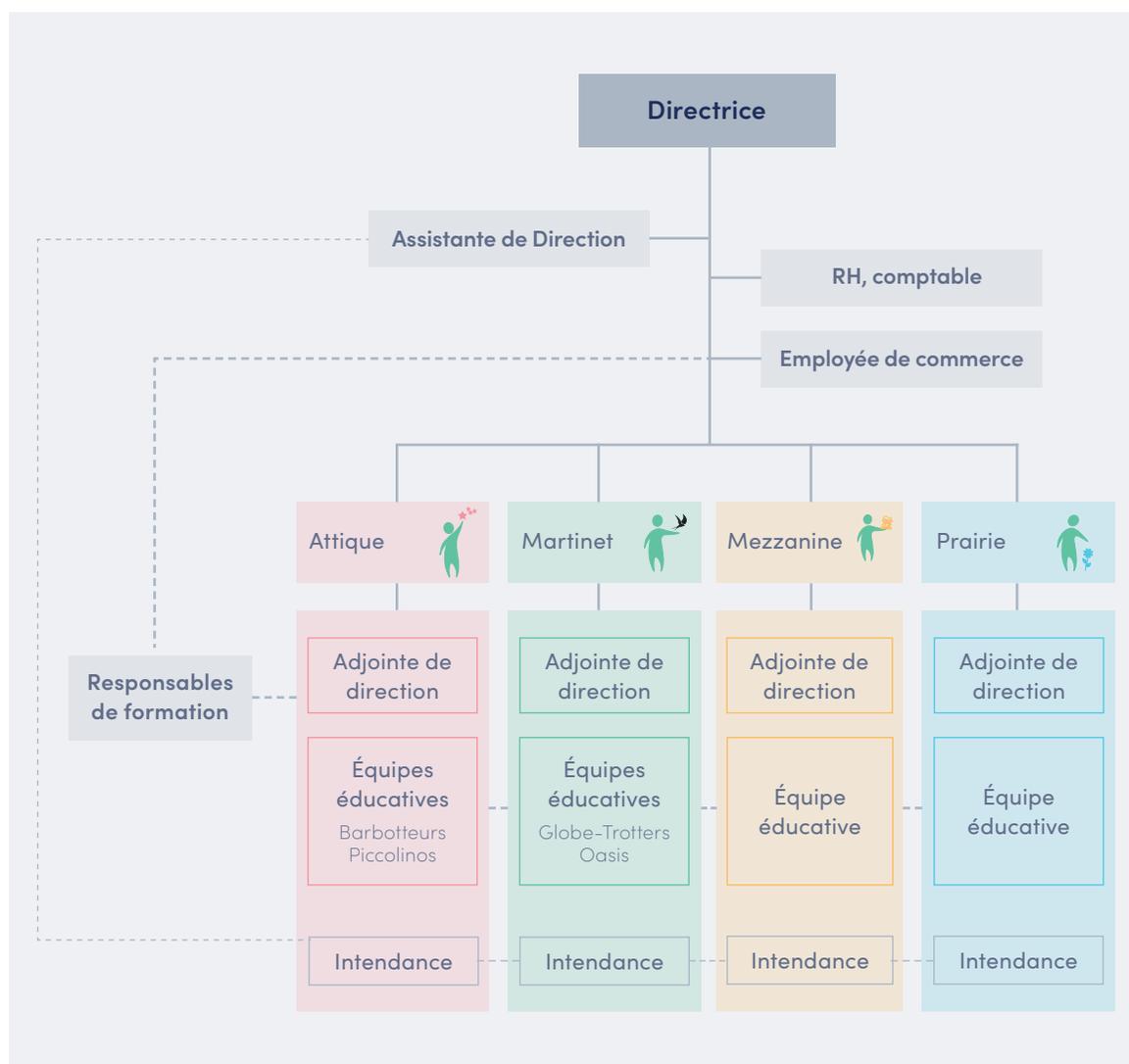
## La Direction

Une même direction est responsable de la gestion pédagogique et administrative des quatre secteurs du CVE assurant ainsi une continuité optimale de l'accompagnement éducatif lors des passages d'un secteur à l'autre.

## Le financement

Pour être en mesure d'accomplir son mandat et d'équilibrer ses comptes (couverture du déficit d'exploitation), le CVE bénéficie d'un double subventionnement :

- Le Service de la petite enfance (SAJE) de la Ville de Lausanne fait office de relais auprès des autorités communales.
- Le Service de protection de la jeunesse (DGEJ).



## Les équipes éducatives

Pour accompagner les enfants et leurs parents, chaque équipe éducative est composée d'éducateurs-trices HES, ES, d'assistants-es socio-éducatifs-ves et d'auxiliaires.

Leurs tâches principales sont d'assurer l'accueil quotidien des enfants dans les groupes respectifs et les contacts réguliers avec les parents. Leurs compétences touchent aux aspects suivants :

- Relation à l'enfant ainsi qu'à la famille,
- Intégration dans une équipe professionnelle et travail en équipe,
- Connaissances du champ professionnel.

Le CVE est une institution formatrice qui accompagne des étudiants-es et des apprentis-es assistants-es socio-éducatifs-ves. Ils-elles sont suivis-es par des Formateurs-rices en Pratique Professionnelle (FPP) et des Formateurs-rices En Entreprise (FEE).

## L'éducateur-trice référent-e

Pour chaque enfant, un-e éducateur-trice référent-e est désigné-e. Un-e éducateur-trice référent-e est ce premier lien « institutionnel », facilitateur de séparation et d'échanges, transmetteur du quotidien de l'enfant et d'événements qui offrent aux parents quelques arrêts sur image de leur enfant qui grandit à son rythme. Il-elle est un-e interlocuteur-trice privilégié-e à qui les parents peuvent se confier lors de leur premier entretien où ils peuvent exprimer leurs émotions, parler de leur enfant, de leurs interrogations, de leurs craintes et de leurs besoins, mais aussi de leur joie. Il-elle est une sorte de passerelle entre deux lieux de vie : la maison et l'institution. <sup>1</sup>

## Colloques

Pour assurer une cohésion d'équipe, un colloque hebdomadaire a lieu dans chaque secteur, ainsi qu'un colloque du soir mensuel qui permet d'échanger autour des situations d'enfants, de la pratique professionnelle et de l'organisation du secteur respectif.

Des intervenants-es externes peuvent être invités-es dans le but d'enseigner et de sensibiliser les équipes à certaines thématiques.

---

<sup>1</sup> Extrait du protocole EDE référente du CVE MalleyPrairie.

## **Personnel de maison**

Chaque secteur dispose d'une personne gestionnaire qui assure le maintien de l'hygiène des lieux d'accueil et gère les questions d'intendance courantes. Une expérience ou une formation complémentaire sur l'hygiène en collectivité est requise. Son rôle est important non seulement au niveau de l'hygiène et du bon déroulement pratique de la journée, mais également du fait de son attitude envers les enfants et leurs parents.

## **Cuisine**

Les repas sont confectionnés et livrés par la cuisine du Centre d'accueil. Une fois par mois, les menus sont proposés par les cuisiniers et évalués en commission cuisine, à laquelle participent des délégués-es de chaque secteur. Cette pratique permet de faire des propositions en tenant compte des besoins et des goûts des enfants.

## Introduction

Une ligne pédagogique est plus qu'un concept : elle favorise une harmonie entre les différents secteurs du CVE MalleyPrairie, ses partenaires, et son environnement. Elle est considérée comme une passerelle entre la théorie et la pratique.

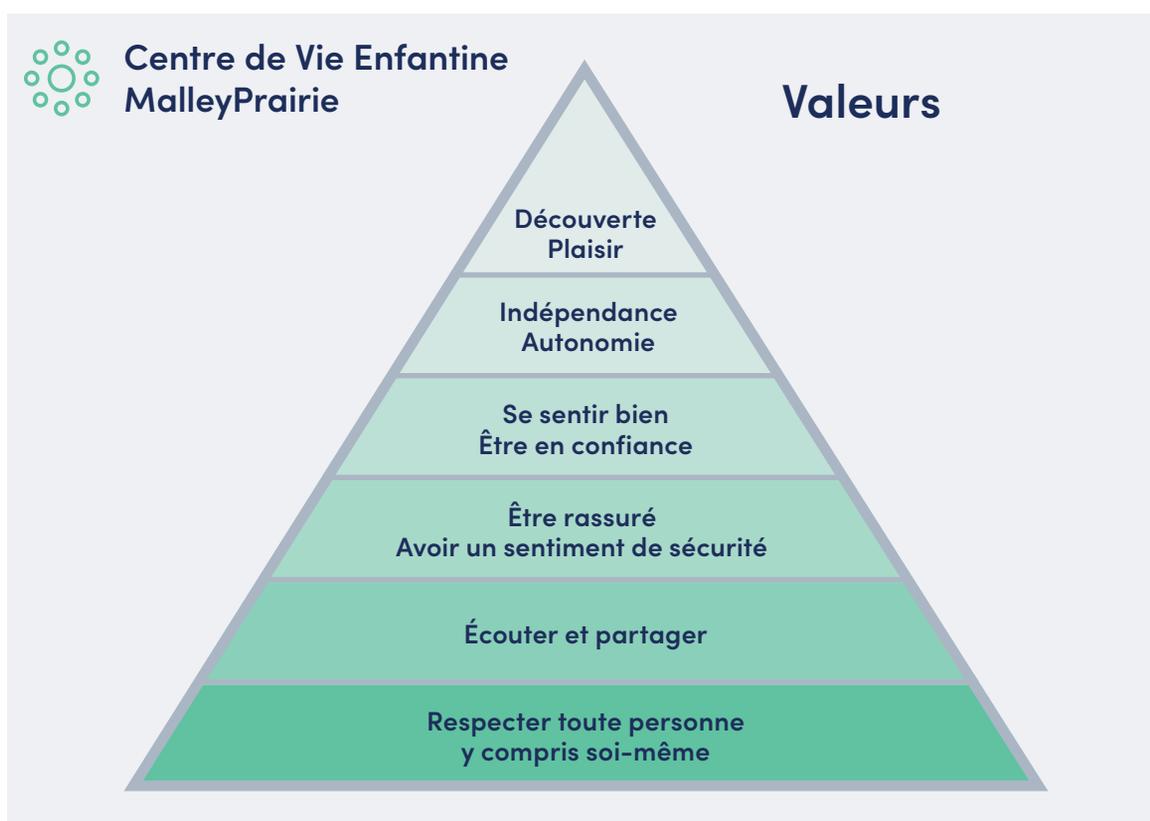
Notre ligne pédagogique réalise la volonté d'agir ensemble, avec cohérence autour des valeurs institutionnelles, des finalités et des actions réfléchies et décidées pour le bien-être des enfants.

## Les valeurs du CVE

Les valeurs du CVE doivent représenter pour chaque professionnel-le le fondement de notre éthique professionnelle.

Afin de considérer l'enfant dans son intégrité et sa différence, l'équipe éducative se doit d'utiliser un langage adéquat, authentique, respecter la liberté et le rythme d'apprentissage de chaque enfant.

L'équipe éducative vise à entretenir avec l'enfant un rapport d'équité en l'accompagnant dans son développement.



## **Le respect**

Le besoin de sécurité de l'enfant passe par le respect de son rythme biologique, de son histoire et de son individualité dans le groupe. L'enfant est attendu dans son groupe et a sa place : son nom est inscrit au vestiaire, sur le tableau d'accueil, sur son sac de passage, etc.

Puisque *« pour se sentir respecté, un enfant a d'abord besoin de se sentir aimé pour qui il est avant de l'être pour ce qu'il fait. C'est ce que l'on appelle l'amour sans conditions ou l'amour inconditionnel. »*<sup>2</sup>

## **Écouter et partager**

Le verbe écouter se décline de différentes manières : l'adulte écoute les enfants, les enfants s'écoutent entre eux, les enfants écoutent les adultes et les enfants s'écoutent eux-mêmes. Durant des moments de partage, il s'agit de prêter attention à l'autre, lui donner la possibilité de s'exprimer, être à son écoute pour apprendre à le connaître.

## **Être rassuré - sentiment de sécurité**

*« La sécurité est la première garantie de tout accueil en collectivité, quel que soit son contexte institutionnel. C'est grâce à elle que l'enfant accepte de se séparer de ses parents et de découvrir un nouveau lieu de vie. »*

*La sécurité affective est un ensemble d'attitudes d'adultes dans un environnement pensé autour des enfants. C'est une disponibilité du professionnel, une écoute réelle, des paroles rassurantes, une attitude fiable pour chaque enfant, à tout moment de la journée. »*<sup>3</sup>

## **Se sentir bien et être en confiance**

Pour se sentir bien et être en confiance, il faut s'estimer. *« C'est un facteur indispensable du développement humain. Pourtant, on ne naît pas avec, cela s'acquiert au cours des expériences et des relations que l'enfant tisse avec son entourage. »*<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> Anne Jeger, psy-clinicienne sur [Vaudfamille.ch](http://Vaudfamille.ch)

<sup>3</sup> Christine Schuhl : Métiers de la petite enfance no 107 (mars 2005) et no 112 (octobre 2005).

<sup>4</sup> Germain Duclos l'estime de soi se construit dès l'enfance. In : Métiers de la petite enfance no 118 (juillet 2006).

## **Indépendance, autonomie**

L'autonomie, c'est bien plus que de devenir grand. C'est aussi avoir suffisamment confiance en soi pour oser poser certains gestes et devenir indépendant, être capable d'agir et de réfléchir par soi-même. En devenant autonome, donc plus détaché de ses parents, l'enfant développe l'estime de lui-même tout en se créant une vie intérieure stable et riche qui l'aide à se défaire de sa dépendance aux autres. <sup>5</sup>

## **Découverte et plaisir**

Pour son développement, l'enfant a besoin de traverser ces différents échelons de la pyramide pour aller oser explorer et découvrir son entourage avec plaisir et en toute sécurité.

---

<sup>5</sup> [www.mamanpourelavie.com](http://www.mamanpourelavie.com)

## Accueil

*« Je suis petit mais important. J'ai le droit d'être respecté, et mes parents aussi, dans tous les lieux où je suis accueilli, avec ou sans eux. J'ai le droit d'avoir peur et j'ai le droit d'avoir mal quand on me soigne. Les gens qui travaillent dans ces lieux où je reste un peu, mais où je ne fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire, que j'ai un avenir, que je ne suis pas un prix de journée, et que mes parents ne sont ni des visiteurs, ni des gens qui n'y connaissent rien. »<sup>6</sup>*

## Socialisation

La socialisation se crée par un sentiment d'appartenance au groupe et ce grâce à :

- un accueil chaleureux de l'enfant et de ses parents,
- la proposition d'activités en rapport avec ses capacités et son développement,
- sa valorisation, tout en le laissant progresser à son propre rythme.

*« L'enfant apprend par sa propre activité, en puisant la culture de son propre environnement. »<sup>7</sup>*

## Adaptation

Une phase d'adaptation progressive est définie et mise en place dans chaque groupe. Elle a pour objectif de permettre à l'enfant et à ses parents de s'intégrer progressivement et de se familiariser à ce nouvel environnement.

*« La période d'adaptation représente souvent un moment très redouté par les parents. Craintes, insécurité, culpabilité devront faire place à la confiance envers le nouveau milieu de garde et l'éducatrice a un rôle déterminant à jouer durant cette étape cruciale pour faire en sorte que tout le monde s'adapte. »<sup>8</sup>*

---

<sup>6</sup> Janusz Korczak : *Le droit de l'enfant au respect*, Ed. Fabert, Paris, 2017.

<sup>7</sup> Maria Montessori sur [psychologies.com](http://psychologies.com)

<sup>8</sup> Jocelyne Martin, Céline Poulin, Isabelle Falardeau : *Le bébé en services éducatifs*, Presse de l'Université du Québec, 2011.

# Accueil des parents et de leurs enfants

## Les séparations

L'arrivée des enfants avec leurs parents est un moment de passage, de transition entre le monde de la famille et le monde du CVE. L'enfant se sépare de ses parents et réciproquement. On permet à l'enfant de s'approprier l'espace et les objets. L'équipe éducative prend le relais tout en respectant à la fois le rythme des parents et de leur enfant. *« Elle s'efforce de permettre à l'enfant et à sa famille de vivre la séparation comme une expérience structurante et une occasion de grandir et d'évoluer vers l'autonomie. »*<sup>9</sup>

Ces moments permettent l'établissement d'un lien de confiance et la transmission d'informations souvent importantes entre la famille et le CVE.

## Les retrouvailles

Les départs sont un moment de transition pour les enfants et d'échanges d'informations avec les parents. Ils requièrent autant de soins que les arrivées. L'éducateur·trice se montre disponible pour accueillir le parent, prend le temps nécessaire pour retransmettre les points essentiels ainsi que quelques anecdotes pour valoriser les compétences de son enfant, et rendre ce moment vivant.

## Les passages – semaine du sac

*« Il était une fois des adultes qui prenaient le temps de penser et de ritualiser les passages des enfants : d'un âge à l'autre, d'un rythme à l'autre, d'un espace à l'autre. Au nom des liens tissés au cours de l'année et de l'appartenance enracinée, un temps singulier était imaginé pour se séparer. »*<sup>10</sup>

Les passages sont organisés une fois par année, c'est-à-dire à la rentrée au mois d'août et selon le besoin au mois de janvier.

---

<sup>9</sup> Paulette Jaquet-Travaglini, Raymonde Caffari, Alain Dupont : *Penser, réaliser évaluer l'accueil en crèche*, Ed. des deux-continent, 2003.

<sup>10</sup> *Passages : Ritualiser les transitions dans les lieux d'accueil pour écoliers*, Ed. CREDE.

Pour assurer un bon déroulement de ce moment important, le CVE commence par organiser durant le mois de juin une soirée « portes ouvertes » dans chaque groupe du CVE. Les parents et leurs enfants sont invités à découvrir le nouveau lieu, le nouveau groupe et faire connaissance avec les nouveaux-elles éducateurs-trices de leurs enfants.

Lors de son arrivée, chaque enfant reçoit un sac pour y déposer ses affaires personnelles qui le suivra tout au long de son parcours au sein du CVE. À l'arrivée dans son nouveau groupe, l'enfant a la possibilité d'y mettre l'empreinte de sa main ou une photo.

Les adaptations dans le nouveau groupe débutent à la rentrée d'août et se déroulent sur une semaine et quelques jours de plus si nécessaire. Durant cette semaine, les enfants sont accompagnés tout au long de la journée par un-e éducateur-trice du groupe précédent. La présence de cette personne connue permet à l'enfant de faire le lien et d'être rassuré pour faire connaissance avec ses nouveaux-elles éducateurs-trices et découvrir son nouveau lieu.

## L'enfant et les activités

Chacun est reconnu en tant qu'individu dans le collectif. Il s'agit donc d'adapter nos attitudes, gestes, paroles en fonction de l'enfant qui se trouve en face de nous tout en étant garant du bon fonctionnement de la collectivité.

### Activités

La diversité des activités, dirigées ou non, vise au plaisir de l'enfant pour lui permettre de découvrir ses compétences, pour stimuler l'enthousiasme et pour lui ouvrir de nouvelles perspectives.

Cependant il est important de laisser une place à l'inaction et aux rêveries...

### Jeux libres

Les jeux libres sont choisis par l'enfant. L'éducateur·trice observe et reste disponible si l'enfant la sollicite. Selon Cyrulnik et Rameau « être un adulte visible ne veut pas forcément dire jouer avec les enfants. Être un "phare" tranquille et bienveillant suffit à assurer la sécurité affective des enfants qui va leur permettre d'aller partout et de développer des interactions variées et positives entre eux. »<sup>11</sup>

Durant les jeux libres, le regard des éducateurs·trices sur les enfants est contenant parfois même structurant. Il s'agit d'observer les interactions entre pairs, d'être disponibles, de stimuler certains enfants ou d'accompagner d'autres à se réguler en cas de « désaccords ».

### Activités d'éveil

A travers les différentes activités comme la peinture, la musique, le bricolage, l'enfant découvre, explore, apprend, expérimente, manipule...

Ces activités stimulent la curiosité de l'enfant et développent ses compétences créatrices et artistiques. Elles lui permettent d'apprendre à attendre son tour, à respecter les règles et les consignes clairement énoncées par l'éducateur·trice.

*« Le jeu n'est pas un rêve, il est l'apprentissage du monde, de l'autre, de la relation. C'est en jouant qu'il faut entrer dans la vie. »*<sup>12</sup>

<sup>11</sup> Boris Cyrulnik, Laurence Rameau : *Accueil en crèche*, Ed. Philippe Duval, 2011.

<sup>12</sup> Raymonde Caffari-Viallon : *Pour que les enfants jouent*, Ed. ESSP, 1988, Lausanne.

## Activités motrices

Ces activités favorisent le développement moteur, le sens de l'équilibre et de la coordination. Elles favorisent la connaissance du schéma corporel, qui permet à l'enfant de prendre conscience de son corps et l'aide à mieux se situer dans l'espace.

## Youp'là bouge

Le CVE est labélisé « Youp'là bouge ». Youp'là bouge est un projet de promotion de la santé qui s'adresse aux jeunes enfants préscolaires. Son but est de promouvoir le mouvement au quotidien dans les structures d'accueil.

Des éducateurs·trices formés·es soutiennent les structures à l'achat de matériel de motricité.

## Les activités à l'extérieur

Des sorties sont régulièrement organisées pour stimuler l'intérêt à la découverte de différents lieux, tels que le marché, la forêt, le bord du lac, etc. Comme le cite Claire Grolleau-Escriva : « *Les jeunes enfants ont besoin de sentir les éléments naturels sur leur peau : air, soleil, pluie... Ils ont besoin de courir, grimper, bricoler. Ils ont besoin de se salir. Ils ont besoin de manipuler une « merveille » trouvée par terre.* »

La sécurité et le bien-être des enfants sont assurés lors du parcours choisi pour la promenade. Le CVE dispose également d'un bus équipé aux normes de sécurité qui permet de découvrir des endroits hors du quartier de Malley.

# L'enfant et ses besoins primaires

## Les repas

Les éducateurs-trices prennent les repas avec les enfants. Durant ces moments, l'aspect relationnel revêt une grande importance, car les enfants apprennent différentes valeurs telles que :

- le partage et la patience,
- la curiosité et le plaisir,
- l'échange et la convivialité.

Les repas répondent à un besoin physiologique de base : se nourrir. Le goût se transmet sur le plan culturel et évolue. Les enfants sont invités à goûter de tout et comme Brazelton le dit : « *Si l'alimentation n'est pas devenue un terrain de conflit, l'enfant va se mettre à imiter les personnes de son entourage. Il va manger ce qu'ils mangent.* »<sup>13</sup>

## Régimes alimentaires

Toute demande de régimes particuliers doit être préalablement soumise à la Direction. Seules les demandes de régimes sans porc, halal et kasher n'ont pas besoin de justificatifs et la viande est remplacée par la cuisine du CVE par un autre aliment. Les parents ne sont pas autorisés à apporter de la nourriture cuisinée à leur domicile pour respecter les directives en vigueur du Service d'hygiène de Lausanne.

Pour toute autre demande de régimes, un certificat médical est demandé.

## Santé, hygiène et soins

L'organisation de la journée prévoit des moments consacrés à l'hygiène, aux soins et au repos : ces moments sont considérés comme des apprentissages et des exercices visant l'autonomie des enfants. Les éducateurs-trices veillent au bien-être corporel de l'enfant avec respect et bienveillance.

« *La Direction du CVE, en accord avec le pédiatre consultant de l'institution, veille à la bonne santé générale des enfants confiés à l'établissement en se référant aux directives cantonales.* »<sup>14</sup>

<sup>13</sup> T. Berry Brazelton, *Points forts*, Ed. Stock/Laurence Pernoud, 2001.

<sup>14</sup> CVE MalleyPrairie, Directives à l'intention des parents.

## La sieste

Le repos correspond à un besoin physiologique de l'enfant. La sieste permet à l'enfant de retrouver le calme et de se ressourcer. Il peut ainsi récupérer de la fatigue et de l'agitation de sa matinée en collectivité. Un·e éducateur·trice est présente durant ce moment.

Les éducateurs·trices tiennent compte des besoins de sommeil et des rythmes de chaque enfant.

## Règles et limites

*« L'apprentissage du « vivre ensemble » suppose l'intégration de règles de fonctionnement de la collectivité, règles de vie définies en équipe, connues des parents, appliquées d'une façon cohérente, et surtout expliquées aux enfants quand ils sont en âge de les comprendre. »*<sup>15</sup>

Les règles de vie et les limites donnent à l'enfant un cadre solide et rassurant qui va lui permettre de grandir et de se développer dans un climat sécurisant et bienveillant. Claude Halmos, psychanalyste, confirme qu'un enfant sans limites n'est ni libre, ni heureux.

## L'objet transitionnel

Un objet transitionnel, pour la plupart un doudou, est comme un petit morceau réconfortant de la maison qui symbolise le parent absent. Il est précieux, sécurisant et répond à un besoin de l'enfant.

La pédopsychiatre Dr. Marie-Pierre Blondel explique qu'un objet transitionnel est un objet trouvé qui vient du monde extérieur, et en même temps un objet créé car c'est la manière dont l'enfant l'investit qui compte.<sup>16</sup>

Suzanne Vallières, psychologue, note : Le doudou, s'il est un vrai objet transitionnel, est à la fois « *le prolongement de la mère, mais aussi un peu du bébé lui-même* ».

Son odeur est très importante, car elle rappelle au bébé de bons moments dans son environnement sécurisant. Au fur et à mesure, le doudou aide l'enfant à se dégager du besoin de sa mère, car il est le garant de la permanence de l'objet.

---

<sup>15</sup> Boris Cyrulnik, Laurence Rameau : *Accueil en crèche*, Ed. Philippe Duval, 2011.

<sup>16</sup> [www.lesprosdela petiteenfance.fr](http://www.lesprosdela petiteenfance.fr)

## Être reconnu et valorisé

Pour être épanoui dans son développement, chaque enfant a besoin de sentir qu'il est précieux, qu'il a sa place et qu'il est important. C'est ce qui lui permet d'avoir confiance en lui, de se respecter lui-même, de se sentir utile, d'être reconnu et apprécié des autres, de se forger son identité propre. En le valorisant dans ses activités, les éducateurs-trices valident qu'il peut faire seul et font ressortir ainsi ses compétences ce qui l'encourage à progresser dans ses découvertes, selon ses possibilités.

*« L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir. »<sup>17</sup>*

---

<sup>17</sup> Maria Montessori sur [montessori-education.fr](http://montessori-education.fr)

## Inclusion d'un enfant à besoins particuliers

Le CVE est amené régulièrement à accueillir des enfants en situation de handicap ou avec des besoins particuliers dans le but de leur offrir l'intégration sociale et l'apprentissage de la vie en collectivité ce qui leur permet de créer des liens entre les enfants et les adultes.

Dans chaque situation, l'équipe éducative travaille en étroite collaboration avec des intervenants en éducation spécialisée et elle est soutenue par la Commission d'intégration précoce qui propose des heures en renfort pédagogique.

*« Offrir un lieu ordinaire accueillant des enfants extraordinaires, permettant d'être, pendant un temps et en un lieu, des enfants ordinaires eux aussi. »<sup>18</sup>*

---

<sup>18</sup> Cécile Herrou, Simone Korff-Sausse: *Intégration collective de jeunes enfants handicapés*, Ed. Erès, 1999.

# Relation avec les parents

## Collaboration avec les parents

La création de liens de confiance est la base essentielle du travail avec les parents et vise comme objectif la collaboration en partenariat. Dans la collaboration avec les parents, il est important de se rappeler qu'ils restent les premiers éducateurs de leur enfant et de reconnaître leurs compétences. Il s'agit d'ailleurs que cette reconnaissance soit mutuelle. Nous visons donc aussi à éveiller l'intérêt des parents pour le travail effectué par les éducateurs-trices avec leurs enfants.

*« Il ne suffit pas d'ouvrir la porte, il faut aussi pouvoir se rencontrer et savoir établir de véritables relations éducatives. »<sup>19</sup>*

Le CVE organise régulièrement des événements tels que les apéros-parents, les petits-déjeuners, des après-midis de jeux, etc. pour donner l'opportunité aux parents de partager un moment avec leur enfant et leur permettre de rencontrer d'autres parents.

Deux fêtes institutionnelles s'ajoutent à ces moments de convivialité : le pique-nique en été et la Fête de Noël.

## À chaque famille sa place

Notre société est en mouvement perpétuel. Le CVE accueille de plus en plus de familles de milieux socio-culturels très varié. Cette mixité est considérée comme une source de richesse et offre la possibilité de s'intéresser à l'autre dans un respect mutuel. Elle implique une attitude d'ouverture aux approches, à la compréhension des différents modes d'éducation et de fonctionnement.

## Accueil spécifique des enfants séjournant au Centre d'accueil MalleyPrairie

Les enfants qui séjournent avec leur mère au Centre d'accueil de l'institution à la suite de violences conjugales ont la possibilité de fréquenter le CVE et sont accompagnés dans le secteur « La Prairie » qui a ouvert ses portes au mois de janvier 2018.

---

<sup>19</sup> Boris Cyrulnik, Laurence Rameau : *Accueil en crèche*, Ed. Philippe Duval, 2011.

L'objectif de ce groupe est d'accueillir et rassurer un enfant hébergé avec sa mère au Centre d'accueil dans un cadre sécurisant et adapté à son besoin. Lui offrir non seulement un lieu sécurisant, mais aussi la sécurité affective, des points de repères stables pour qu'il retrouve la confiance dans l'adulte et puisse reconstruire l'estime de soi et l'estime des autres. Il est également important d'investir la mère dans l'accompagnement de son enfant et de lui donner des moyens et des outils éducatifs concrets à partir d'observations et des situations vécues.

*« Intervenir auprès des enfants, c'est œuvrer dans le sens de la protection de l'enfance, de la prévention des conséquences de la violence et du risque de répétition transgénérationnelle. »<sup>20</sup>*

---

<sup>20</sup><http://sosfemmes.com>

## Prévention et travail en partenariat avec des personnes ressources

La détection de situations difficiles, de divers troubles liés au langage, à la motricité, au comportement, etc. fait partie du travail des éducateurs·trices. Ils-elles ont la possibilité de faire appel à des services de ressources tels que :

- le Service de Protection de la Jeunesse (SPJ),
- la Cellule socio-éducative du Réseau-L,
- la Commission d'Intégration Précoce (CIP),
- le Service Éducatif Itinérant (SEI),
- le Service de logopédie (PPLS).

# Protocoles

## Protocole incendie

Une des conditions pour obtenir l'autorisation d'exploiter des institutions d'accueil collectif de jour, est que l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) exige un protocole d'incendie aux conditions de l'ordre général de police de feu et de défense contre l'incendie.

## Premiers secours et protocole accidents

Pour assurer une sécurité optimale, le CVE a établi et tient à jour un protocole accident. Dans chacun des groupes se trouve une brochure « Procédures de premiers secours à l'enfant ».

## Modèles de référence

Les professionnels-elles qui travaillent dans les différents secteurs sont au bénéfice de formations reconnues, variées et complémentaires, tant pour la formation de base que pour la formation continue. Dans la mesure où ces savoirs sont partagés, nous pouvons mettre en œuvre dans les différents groupes des regards croisés sur les situations et les enfants. Une approche multi-référentielle, une écoute et un respect particulier valident ainsi les compétences de chacun-e. En fonction des besoins des enfants, on peut également aller à la recherche de réponses spécifiques tirées des modèles théoriques existants.

L'éducation comprend plus d'hypothèses que de certitudes. Dans ce sens, il est nécessaire de rechercher un maximum de cohérence entre les acteurs occupant la scène éducative si nous voulons que les interventions aient un sens pour les enfants.

*« Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison !  
Vous ajoutez : Parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit. Là, vous avez tort !*

*Ce n'est pas cela qui fatigue le plus. C'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la hauteur de leur sentiment, de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds pour ne pas les blesser. »<sup>21</sup>*

---

<sup>21</sup> Janusz Korczak : *Quand je redeviendrai petit*, Ed. Fabert, Paris.

# Les 10 principaux Droits de l'enfant



1. Le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination en raison de sa race, de sa religion, de son origine ou de son sexe.



2. Le droit d'avoir un nom et une nationalité



3. Le droit à une alimentation suffisante et saine



4. Le droit d'être soigné-e et de bénéficier de soins et de traitements adaptés à l'âge



5. Le droit à l'éducation



6. Le droit d'être nourri-e, logé-e et de grandir dans de bonnes conditions



7. Le droit de jouer, de rire et de rêver



8. Le droit d'accéder à l'information, d'exprimer son avis et d'être entendu-e



9. Le droit d'être protégé-e de la violence et de l'exploitation



10. Le droit à une protection spéciale pour tous les enfants réfugiés et / ou en situation de handicap

# Bibliographie

Les livres consultés pour la ligne pédagogique :

- Barraud Sandra, Cornu Patrik, Sambassi Rosa, Steudler Anne : **Autour d'un grand groupe**, Ed. CREDE, Lausanne, 2011
- Passages : Ritualiser les transitions dans les lieux d'accueil pour écoliers, Ed. CREDE, Lausanne, 2013
- Bosse-Platière Suzon, Dethier Anne, Fleury Chantal, Loutre-Du Pasquier Nathalie : **Accueillir le jeune enfant**, Ed. Érès, Toulouse, 2017
- Bosse-Platière Suzon, Loutre-Du Pasquier Nathalie : **Accueillir les parents des jeunes enfants**, Ed. Érès, Toulouse, 2018
- Bonnaud Michelle, Bonnerot Gérard, Boucher, Claudine, Castaing Rose-Marie, Célarié Michèle, Chevalier Brigitte, Lechartier Marie-Agnès, Villeneuve Jean-Robert : **L'activité libre du jeune enfant**, Métiers de la petite enfance, 2008
- Brazelton T. Berry : **Points forts de la naissance à 3 ans et de 3 à 6 ans**, Ed. Stock-Laurence Pernoud, 2002
- Caffari-Viallon Raymonde : **Pour que les enfants jouent**, Ed. EESP, Lausanne, 1991
- Cyrulnik Boris et Rameau Laurence : **L'accueil en crèche**, Ed. Philippe Duval, Savigny-sur-Orge, 2011
- Dolto Françoise : **Les étapes majeures de l'enfance**, Ed. Gallimard, Paris, 1994
- Filliozat Isabelle : **Au coeur des émotions de l'enfant**, Ed. Jean-Claude Lattès, 1999
- Herrou Cécile, Korff-Sausse Simone : **Intégration collective de jeunes enfants handicapés**, Ed. Érès, Ramonville Saint-Agne, 1999
- Jaquet-Travaglini Paulette, Caffari-Viallon Raymonde, Dupont Alain : **Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche**, Ed. Des deux continents, Genève, 2003
- Martin Jocelyne, Poulin Céline, Falardeau Isabelle : **Le bébé en services éducatifs**, Ed. Presses de l'Université du Québec, 2009
- Winnicott Donald W. : **Les objets transitionnels**, Ed- Payot & Rivages, Paris, 2010
- Zogmal Marianne : « **T'es un enfant à caprices** », CREDE Lausanne, 2008

Une bibliothèque interne au CVE MalleyPrairie est à la disposition de son personnel.

Dernière version, décembre 2019.



**Centre d'accueil  
MalleyPrairie**

Chemin de la Prairie 34  
1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 76 76

[info@malleyprairie.ch](mailto:info@malleyprairie.ch)  
[malleyprairie.ch](http://malleyprairie.ch)  
[violencequefaire.ch](http://violencequefaire.ch)



**Centre de Vie Infantile  
MalleyPrairie**

Chemin du Martinet 27  
1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 08 98

[garderies@malleyprairie.ch](mailto:garderies@malleyprairie.ch)  
[cve-malley.ch](http://cve-malley.ch)



**Centre Prévention  
de l'Ale**

Rue de l'Ale 30  
1003 Lausanne  
Tél. : 021 321 24 00

[info@prevention-ale.ch](mailto:info@prevention-ale.ch)  
[prevention-ale.ch](http://prevention-ale.ch)



**Services  
Généraux**

Chemin de la Prairie 34  
1007 Lausanne  
Tél. : 021 620 76 76

[malleyprairie.ch](http://malleyprairie.ch)

Compte CH24 0076 7000 T092 8643 1  
Banque Cantonale Vaudoise  
1001 Lausanne